

# R

**PAGES ROMANDES**

REVUE SUR LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE  
LES DÉFICIENCES INTELLECTUELLES  
ET DÉVELOPPEMENTALES

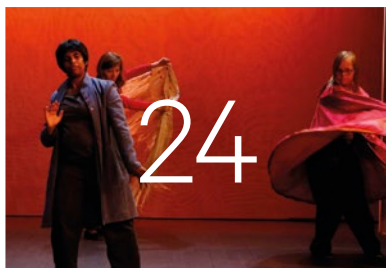
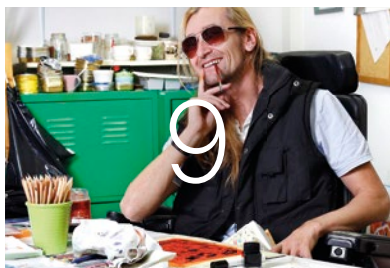
**N°4**

**12 / 2018**



**RRASA :**  
**Réseau Romand ASA**





4 **ÉDITORIAL**  
OLIVIER SALAMIN

5 **RRASA:**  
**RÉSEAU ROMAND ASA**

9 **ASA – HANDICAP MENTAL**

13 **ACTIF**

16 **ASA-VALAIS**

18 **AGIS**

22 **ANYATAS**

25 **AUTREMENT-AUJOURD'HUI**

30 **CARITAS-HANDICAP**

32 **CAP LOISIRS**

36 **PAGES ROMANDES**

### IMPRESSUM

Revue d'information sur la pédagogie spécialisée, les déficiences intellectuelles et développementales, éditée par la Fondation *Pages romandes - Fondation Verdeil*, Lausanne

Président du Conseil de Fondation: Cédric Blanc

Rédacteur et directeur de revue: Olivier Salamin

Secrétariat, réception des annonces et abonnements:  
Olivier Salamin, Rte de la Bonne-Eau 18, 3960 Sierre  
Tél. +41 (0)79 274 54 31, info@oliviersalamin.ch  
www.pagesromandes.ch

Responsable de publication: Cédric Blanc

Parution: 4 numéros par an  
mars, juin, septembre, décembre

Tirage: 900 exemplaires

Abonnement annuel

Suisse CHF 45.-

AVS, étudiants CHF 38.-

Étranger Euro 35.-

Abonnement de soutien CHF 70.-

Publicité et annonces – Tarifs

1 page CHF 1000.-

1/2 page CHF 600.-

1/4 page CHF 300.-

1/8 page CHF 150.-

Compte bancaire

Banque cantonale du Valais, 1951 Sion

En faveur de K0845.81.47, Pages romandes

Compte 19-81-6

Graphisme: Forme, Sion

Impression: imprimerie Schoechli, Sierre

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction des textes parus dans *Pages romandes* est souhaitée, sous réserve de la mention de leur source.

© Pages romandes



## *Pages romandes* fête en 2019 ses 60 ans d'existence

**Olivier Salamin**, directeur et rédacteur

À l'origine, des pages A4 simplement agrafées servaient à relayer l'information de l'ASA Suisse, mais – rapidement – la revue a eu pour ambition de gagner son autonomie et de présenter des dossiers thématiques qui avaient pour but de changer les mentalités et d'ouvrir les horizons.

Pour ce qui est de son indépendance, *Pages romandes* s'est constituée en Fondation. Toutefois, elle a gardé un lien particulier à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), sa subvention résultant de son appartenance à l'Organisation mandataire « Réseau romand ASA » (RRASA).

Nous n'avons en fait jamais pris le temps d'élargir notre contexte à celui des neuf organisations partenaires qui sont au cœur du Réseau et animent ses prestations.

Oubli réparé puisqu'il s'agit, avant les commémorations d'usage, de vous présenter les cartes de visite d'Organisations membres aussi variées que :

ASA-Handicap mental ; Actifs ; ASA-Valais ; Agis ; Cap Loisirs ; autrement-aujourd'hui ; Anyatas ; Caritas-Handicap et *Pages romandes*.

L'année prochaine, *Pages romandes* poursuivra sa route autour des thèmes de l'autodétermination dans les situations complexes, elle approfondira ses réflexions autour de la santé mentale : un objectif pour tous ? Elle reviendra sur une profession qui mérite notre attention, celle des maîtres socio-professionnels avant d'accompagner PART 21 vers un congrès international ambitieux qui se déroulera en 2020 à Lausanne.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nos fidèles lecteurs et, nous vous remercions – pour les 60 ans d'existence de la revue – de continuer de parler d'elle autour de vous •

Laurence Fehlmann Rielle a un solide parcours dans la santé publique et la politique. Directrice jusqu'en octobre 2018 de la FEGPA (prévention alcoolisme et cannabis) et co-directrice de Carrefour addictionS, elle est membre du Conseil de Fondation de la SGIPA et présidente de l'Association Suisse-Birmanie. Sur un plan politique, elle est engagée comme conseillère nationale à Berne, où elle occupe, notamment, la fonction de vice-présidente de la Commission des affaires juridiques. 5



## RRASA : Réseau romand ASA

**Laurence Fehlmann Rielle**, présidente RRASA, Genève

### DE L'ADRESSE À LA FAÏTIÈRE

Historiquement, il faut se souvenir que l'OFAS est à l'origine de regroupements d'entités individuelles en faïtières, c'était il y a un peu plus d'une dizaine d'années...

Par souci de rationalisation d'abord, puisque l'OFAS – sans doute à raison – ne souhaitait pas mener des négociations contractuelles avec plus de 650 associations différentes, mais aussi avec l'idée de disposer de mandataires capables d'assumer la responsabilité du controlling des activités prestées par leurs organisations membres.

Si cette transition s'est opérée de manière relativement naturelle pour les faïtières nationales qui disposaient de sections cantonales, l'histoire du Réseau romand ASA (RRASA) est beaucoup plus atypique. Ce sont ainsi 8 associations – pour certaines associations cantonales de l'ancienne ASA-Suisse, mais pas seulement – qui ont choisi de constituer la faïtière RRASA comme interlocutrice de l'OFAS.

Chaque organisation membre a amené sa subvention dans le panier de la mariée et, historiquement, ces der-

nières n'ont plus changé jusqu'en 2018.

S'il fallait se livrer à l'exercice de l'autocritique, il faut reconnaître que la faïtière n'a assuré qu'un service minimum durant près de 10 ans, avec un tout petit temps de secrétariat délégué à l'un de ses membres et un comité constitué des 8 directrices des organisations membres.

Le RRASA sera encore rejoint par Actifs, fruit de la fusion entre le CEFCA (Centre de formation continue) et Project pour trouver sa forme actuelle de 9 organisations membres.

« Il faut se souvenir  
que l'OFAS est à  
l'origine de  
regroupements  
d'entités individuelles  
en faïtières. »

### DEUX AUDITS DE L'OFAS

Le fonctionnement du RRASA a été ébranlé une première fois par un audit des Associations Agis et ASA-Valais (2015), puis en 2017 de la faïtière dans sa nouvelle forme, ainsi que de Cap Loisirs et d'Agis.

### LE PROBLÈME DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER

La principale difficulté pour le RRASA était liée à la reconnaissance possible ou non de Cours blocs effectués à l'étranger. Sur le fond, la circulaire de l'OFAS est très claire, ces séjours ne peuvent pas être subventionnés. La situation géographique particulière de Genève (par extension du Grand Genève) a poussé le réseau à demander un statut d'exception qui a été refusé et qui a entraîné une perte de subvention importante sur l'année 2015.

Depuis, les groupements ont ajusté leur offre de Cours blocs en Suisse, tout en maintenant hors exploitation un certain nombre d'activités – qui doivent trouver d'autres financements – afin que les participants puissent continuer de bénéficier d'une offre de séjours attractive et inédite, comme tout un chacun.

Dans ses calculs, l'OFAS prend toutefois en compte l'entier des activités produites par les contractants et sous-contractants, ce qui oblige à des calculs serrés sur les offres proposées.

## **L'INDÉPENDANCE DU COMITÉ ET LES PROCESSUS DE DÉCISION**

Signalé comme non conforme, le processus décisionnel du RRASA reposait sur une représentation des organisations membres à tous les étages de l'Association. Fort de ce constat, le RRASA a donc invité des personnalités externes à l'Association pour prendre les rênes du comité. Laurence Fehlmann Rielle a ainsi endossé la fonction de présidente, Jean-Michel Bonvin, Professeur de sociologie à Uni-Mail celle de vice-président et Robert Cramer, conseiller aux États occupe une fonction de membre.

Le RRASA a ainsi levé les questions liées à d'éventuels conflits d'intérêt.

## **LA CATÉGORISATION DES PRESTATIONS**

Le ménage du RRASA ne s'est pas arrêté à ses aspects structurels. Historiquement, la catégorisation d'un certain nombre d'activités (celles du Conseil social et de l'Aide en lieu d'accueil en particulier) reposait sur des principes qui ont dû être clarifiés.

Le comité a ainsi nommé un secrétariat général, avec un poste de secrétaire général occupé par Olivier Salamin, anciennement directeur de l'ASA-Valais et, une chargée de mission, en la personne de Sandra Sciboz, qui œuvre à l'implémentation, au développement et au suivi d'une base de données communes aux organisations membres pour en assurer le controlling. Aujourd'hui, le Réseau a clarifié le contenu de ses prestations avec l'OFAS et dispose d'un outil partagé qui permet un contrôle continu du suivi des prestations de ses organisations membres.

## **LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS : INTRODUCTION DE LA NOTION DE COÛT UNITAIRE**

Pour des raisons historiques également, le RRASA avait jusqu'en 2018 maintenu les contrats de prestations apportés par ses Organisations

membres qui jouissaient d'une très grande autonomie dans leur organisation propre.

La référence aux coûts unitaires par prestations fournies (mentionnées contractuellement dans l'Annexe D de l'OFAS) a exigé que le RRASA introduise cette façon de faire auprès des Organisations membres. Des avenants contractuels ont ainsi été décidés pour 2018 et ils préparent la négociation du prochain contrat-cadre qui couvrira les années 2020-24.

## **« Le RRASA doit à présent affirmer son concept, son fonctionnement et ses processus de travail... »**

### **IMPLÉMENTATION D'UNE BASE DE DONNÉES COMMUNE : E-ASA**

En mandatant Webexpert/Uditis pour élaborer une base de données commune qui rend plus efficient le fonctionnement des organisations membres, le RRASA a fait un choix novateur qui lui permet d'assurer un controlling continu et d'anticiper la production des prestations qui doivent être rapportées à l'OFAS.

Aujourd'hui, le Secrétariat général peut intervenir en tout temps pour faire un point avec les organisations membres et ajuster le travail de ces dernières. En juin 2018, l'implémentation de ce programme a ainsi permis de fournir à l'OFAS un rapport de l'état des activités prestées en cours afin de ne pas souffrir de la retenue annoncée de 20% de subventions qui devaient permettre à l'OFAS d'assurer son propre controlling avant de libérer les montants de la dernière année du contrat-cadre (2019 étant considérée comme une année de transition propre à permettre le bouclage du contrat 2015-18).

Il faut savoir que l'exercice du

traitement des subventions de l'OFAS est particulièrement ardu sur le plan comptable, puisque – cette année par exemple – le bouclage des subventions versées pour l'année 2017 sera définitif au 31 mars... 2019.

e-ASA, c'est le nom de baptême de la base de données du RRASA, permet une anticipation des processus de financement, ce qui garantit une sécurité de fonctionnement plus grande aux organisations membres.

### **ÉLABORATION D'UN CONCEPT DE BRANCHE**

L'OFAS planche également sur la notion de « Concept de branche », qui lui permettra de définir plus précisément les prestations rapportées par les 64 faitières suisses qui bénéficient de prestations au travers de l'art.74 de la LAI.

Le RRASA anticipe également cette question en définissant actuellement son propre concept de branche au travers d'une collaboration avec la filière de Travail social de la HES-SO à Genève.

Il s'agit pour le RRASA d'insister sur la dimension formatrice de ses prestations et de défendre leurs spécificités, qui sont multiples et doivent gagner en lisibilité.

Aujourd'hui, le RRASA fournit des prestations qui vont des Cours au Conseil social, en passant par des prestations d'Aide en lieu d'accueil et de PROSPREH (Prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées), acronyme pour évoquer plus largement les dimensions de communication au public.

Parmi les membres du RRASA, citons par ordre d'importance des subventions versées, les groupements de Cap Loisirs qui offre une large palette de prestations de Cours et d'Aide en lieu d'accueil, d'Autrement-aujourd'hui, qui propose des cours de théâtre (Cours blocs, d'un jour et semestriels), de l'ASA-Valais, pour les mêmes prestations sans la seule spécificité du théâtre comme outil de travail, d'Actifs, qui dispense du



Conseil social et des Cours semestriels pour favoriser l'insertion professionnelle, d'Agis qui dispense des Cours d'un jour et du Conseil social aux proches pour toutes les activités réalisées par un vaste réseau de bénévoles, d'Anyatas, qui propose des Cours blocs et d'un jour, d'ASA-Handicap mental qui propose essentiellement des Prospreh (comme la revue *Pages romandes*), de Caritas-Handicap qui offre à ses membres des Cours et de l'Aide en lieu d'accueil.

### DES PRESTATIONS DE QUALITÉ

Si le RRASA est convaincu de la qualité des prestations fournies

par ses membres, encore doit-il être capable de le démontrer. Une certification qualité est envisagée, non seulement pour établir la légitimité de ses actions en tant que faitière, mais également pour attester de la qualité de l'accompagnement fourni sur le terrain.

Jusqu'ici, chaque association définissait sa propre méthodologie, l'ASA-Valais par exemple en ayant choisi une certification Valais Excellence (ISO 9001 et 14001). À l'avenir, il s'agira d'unifier et de partager les critères et le controlling des prestations afin de garantir aux usagers et à l'OFAS, des prestations irréprochables.

## NÉGOCIATIONS EN COURS

Le RRASA doit à présent affirmer son concept, son fonctionnement et ses processus de travail en vue de la négociation du prochain contrat-cadre qui aura lieu à l'été 2019.

Nous sommes convaincus que l'important travail qui a été réalisé suite aux deux audits de l'OFAS est un gage de réussite qui permettra aux organisations membres – qui sont nos principaux acteurs de terrain – de poursuivre sereinement leurs activités •

## INTERVIEW

**Laurence Fehlmann Rielle**, présidente RRASA, Genève

### Pour quelles raisons avez-vous accepté de relever le défi d'endosser la fonction de présidente du RRASA ?

Dans mon parcours professionnel où je me suis occupée de prévention des addictions, j'ai été souvent en contact avec les milieux entourant les personnes en situation de handicap psychique et mental.

Dans le domaine des addictions, la question des subventions de la Confédération, en particulier pour le secteur du traitement, est aussi un enjeu de taille. J'avais donc une certaine connaissance des exigences de l'OFAS.

Politiquement, je me suis évidemment engagée à représenter les personnes fragilisées au sein du Parlement fédéral, il y avait donc plusieurs raisons de prendre part à la gestion de cette faitière.

### Quel est le contexte politique du financement des associations par l'OFAS ?

L'OFAS a aussi dû adapter son fonctionnement aux exigences du Parlement et du Gouvernement. L'AI a également connu différentes révisions qui ont conduit à un durcissement dans

les domaines de l'allocation des rentes.

Je constate, et c'est très paradoxal, que l'augmentation des besoins est reconnue (hormis les retours sur le devant de la scène de la question des abus) mais qu'en même temps, les autorités politiques attendent une économicité des moyens. Or, cette attente est telle qu'il y a lieu de craindre que les moyens pour apporter une aide aux personnes concernées soient réduits.

« Nous sommes parvenus à apporter rapidement des réponses concrètes aux exigences de l'OFAS. »

### Quelles sont les principales forces et faiblesses du RRASA ?

On doit d'abord relever que le RRASA a une difficulté intrinsèque liée à l'hétérogénéité de ses groupes. Tous font un travail remarquable mais avec des activités et des ressources très diverses.

Je pense que la principale faiblesse du RRASA appartient à son passé : en effet, les structures précédentes n'ont pas permis d'anticiper suffisamment rapidement les évolutions de la circulaire de l'art.74 LAI. Avec la mise en place d'un secrétariat général, nous sommes en mesure de remédier à ces difficultés et à être proactifs. Néanmoins, si l'on tient compte du volume de prestations et de subventions qui sont gérées par le Réseau, nous sommes encore relativement peu dotés en personnel et nous n'avons qu'une production très restreinte d'activités propres.

En revanche, je trouve que nous sommes parvenus à apporter rapidement des réponses concrètes aux exigences de l'OFAS. Les Organisations membres ont consenti à des efforts importants pour affiner la catégorisation de leurs activités. À ce stade, je pense que notre plus grande réussite relève de l'implémentation d'une base de données commune à l'ensemble de nos organisations membres, ce qui nous permet d'assurer un controlling continu des prestations fournies.







# ASA – Handicap mental

## 130 ans d'action: Faire bouger les lignes en matière de handicap mental

**Viviane Guerdan**, présidente, **Séverine Hutin**, secrétaire générale, Genève

Créée en 1889, ASA-Handicap mental fêtera 130 ans d'action en 2019. Une histoire marquée par la volonté de faire bouger les lignes, évoluer les postures sociétales et institutionnelles, reconnaître la valeur des personnes, renforcer leurs compétences. Cette longue histoire débute par un combat: faire inscrire dans la législation des dispositions en faveur des personnes avec un handicap mental et leur assurer des moyens d'instruction et d'éducation adéquats. En 1920, l'association, qui s'appelle alors ASA (Association suisse en faveur des arriérés), cofonde une association (aujourd'hui Pro Infirmis), afin d'unifier les efforts et les récoltes de fonds. Durant ces années, ASA s'engage pour la création de classes spéciales et l'investissement de moyens dans la formation et le perfectionnement des enseignants et éducateurs. Elle informe le public, crée du matériel didactique, et appuie la création d'établissements scolaires spécialisés, d'ateliers d'intégration professionnels et d'ateliers protégés. Faisant œuvre de pionnière, elle défend les droits des personnes profondément handicapées.

Dans les années 50, une section romande de l'ASA est fondée, suivie de la mise en place de 5 groupements cantonaux, dont l'ASA-Valais, aujourd'hui indépendante. Enseignants, éducateurs, psychologues, médecins, infirmiers, etc.: les membres se recrutent dans tous les milieux professionnels, «là où ni le prestige, ni le manque de conviction ne sont en jeu.»

Dans les années 60-70, l'ASA déploie une intense activité, mettant en place des groupes de réflexion, soutenant la recherche scientifique et œuvrant pour une meilleure intégration des personnes. Loin de se cantonner à l'éducation ou à une classe d'âge, elle envisage la personne globalement, dans tous les aspects de sa vie, de sa naissance à sa mort. En 1976, tout en gardant le sigle ASA, elle change d'appellation pour devenir «Association suisse d'aide aux handicapés mentaux».

Les années 80-90 sont marquées par l'engagement pour le perfectionnement du personnel spécialisé, l'élaboration et l'édition de matériel didactique, l'information des spécialistes et du public pour faire évoluer les mentalités, notamment au travers de ses revues *Schweizerische Heilpädagogische Rundschau* (SHR) et *Pages romandes*. Consultée pour l'élaboration des projets de lois, elle organise des Journées d'études sur le vieillissement des personnes polyhandicapées, la recherche en génétique, l'informatique, etc.

Les années 1993-96 sont marquées par un redimensionnement des activités de l'association, pour des raisons financières, une redéfinition des objectifs et de nouveaux statuts. Dès 1996, ceux-ci permettent désormais à une personne d'adhérer à titre individuel, ainsi qu'à toute organisation ou institution de devenir membre collectif. La notion de «section ASA» est abolie.

La transition se prolonge entre 1996 et 2001: une restructuration

est opérée. Rebaptisée ASA-Handicap mental (Association suisse d'aide aux personnes handicapées mentales), l'association crée le Réseau Romand ASA dont elle devient membre au même titre que les 7 autres associations qui la rejoignent. Reconnu par l'OFAS en tant qu'association faitière romande, le Réseau Romand ASA reçoit et distribue les subventions fédérales et rend compte des prestations fournies par ses organisations membres.

Depuis 2001, ASA-Handicap n'a eu de cesse de développer des actions ou prestations contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées: organisation de journées d'études et de formation; organisation tous les deux ans d'un festival, le festival ARTHEMO (jusqu'en 2011), pour mettre en valeur les dons artistiques des personnes handicapées dans un souci d'intégration sociale et de valorisation; soutien de leurs talents et diffusion de leurs créations auprès du public; instauration d'un partenariat entre les parents et les professionnels en y incluant la personne avec un handicap mental; prise de position en matière de politique sociale; collaboration avec des organisations, nationales ou internationales, en une volonté de favoriser des synergies interinstitutionnelles; organisation de visites d'établissements accueillant des personnes avec un handicap; publication des actes de ses Journées d'études; information au travers de ses sites internet •

## ASA – Handicap mental aujourd’hui

### NOTRE VISION

L’association s’engage pour une société inclusive, caractérisée par la participation sociale des personnes avec un handicap mental, la mise en œuvre concrète et le respect de leurs droits, tels que reconnus par la Convention de l’ONU sur les droits des personnes handicapées (CDPH). Agent et moteur d’implication des personnes en situation de handicap, ASA-Handicap mental œuvre avec elles pour une société permettant à chacun de trouver et prendre sa place.

### NOTRE MISSION

ASA-Handicap mental entend promouvoir la prise de parole, soutenir l’augmentation du pouvoir d’action, la formation et le développement des compétences des personnes avec un handicap mental, afin de favoriser leur participation citoyenne. Sa spécificité est d’œuvrer avec les personnes, en leur donnant un rôle central dans les projets, organes et processus de travail de l’association. L’association agit par le biais de programmes d’action, en partenariat avec les autorités, les institutions et les professionnels concernés. Elle partage avec eux son savoir-faire et son expérience en matière d’implication des personnes. Grâce à son réseau suisse et international, ASA-Handicap mental identifie les besoins actuels et conçoit des projets novateurs permettant d’y répondre.

### DOMAINES D’ACTIVITÉ ET PROGRAMMES D’ACTION

ASA-Handicap mental agit dans plusieurs domaines: le domaine social et politique, avec son programme *Droits & Participation* et sa contribution à des projets nationaux, cantonaux et européens en lien avec le

thème de la participation; le domaine artistique et culturel, avec ses programmes *Mir’arts* et *Croque-Musées*.

### LE DOMAINE SOCIAL ET POLITIQUE

Dans ce cadre, ASA-Handicap mental s’emploie à favoriser la prise de parole, l’autodétermination et l’exercice des droits des personnes avec un handicap mental dans un but de soutien à la citoyenneté. L’association agit en mettant en place des formations adaptées, à l’attention des personnes concernées et des professionnels, et en développant des méthodes, supports et outils (traduction en langage FALC, nouvelles technologies-TIC, kits pédagogiques, ...) simplifiant la compréhension et facilitant l’expression des personnes avec un handicap mental.

ASA-Handicap mental se veut être une ressource pour les institutions publiques et privées, secondant celles-ci dans la démarche visant à recueillir et prendre en considération l’avis des personnes dans les affaires qui les concernent. Également soucieuse d’adopter une position d’interface entre les personnes avec un handicap mental et les instances politiques, elle fait remonter aux décideurs les réflexions menées par les personnes dans le cadre de groupes de parole, afin de soutenir la politique suisse en faveur des personnes handicapées.

ASA-Handicap mental s’efforce en outre de sensibiliser l’opinion publique pour susciter un changement de postures, tant sociétales qu’institutionnelles, à l’égard des personnes avec un handicap mental. Par ses programmes, elle contribue à valoriser leurs compétences et à développer avec elles leurs res-

sources. Par ailleurs, elle accompagne les acteurs du monde académique pour leur permettre d’intégrer la parole et les savoirs des personnes avec un handicap mental, dans des domaines tels que l’accès aux soins, l’éducation, le social, la médiation culturelle, le droit. À l’avenir, elle entend aussi offrir aux personnes concernées la possibilité de se former en tant que formateurs et d’intervenir en tant que tels dans les cursus académiques de soins, enseignement, sciences sociales, droit et médiation culturelle.

Actuellement, plusieurs projets sont menés, dont les réalisations sont diffusées par le biais des médias (articles, interviews, sites internet), de journées d’études, de conférences en Suisse et à l’étranger. Parmi ces projets, l’on peut citer:

- **Droits & Participation: «Reconnaissez nos droits!»** – Mené sous forme de groupes de parole animés par ASA-Handicap mental dans les 6 cantons romands, avec la collaboration de plusieurs institutions, ce projet, né en 2014, a donné lieu à un recueil de recommandations des personnes avec un handicap mental sur tous les domaines de leur vie. Ce recueil a été remis aux décideurs institutionnels et politiques. Il est disponible sur le site d’ASA-Handicap mental.<sup>1</sup>
- **Palette de formations** – Depuis 2018, ASA-Handicap mental propose aux institutions romandes une palette de formations sur les thèmes de la Convention de l’ONU sur les droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée par la Suisse en avril 2014 et entrée en vigueur le 15 mai 2018. Ces formations sont données par les professionnels d’ASA-Handicap mental,

en duo avec une personne ayant un handicap mental. Elles s'appuient sur un kit pédagogique spécialement élaboré, en langage facile à lire et à comprendre (FALC). Le programme de formation 2019 est disponible sur le site internet.<sup>2</sup>

- **ParticipaTIC** – Lancé en 2016, ParticipaTIC est un projet européen innovant, dont ASA-Handicap mental est partenaire grâce à la solution transitoire *Erasmus+*. L'objectif est la création d'une plate-forme d'apprentissage numérique, collaborative, répondant aux normes d'accessibilité universelle, destinée à celles et ceux qui exercent une fonction de représentation des personnes handicapées. Elle sera mise à disposition gratuitement sur Internet et assortie d'un guide méthodologique participatif. Ceux qui se formeront avec la plate-forme pourront ensuite y contribuer. Ils deviendront auteurs de contenus et constitueront une communauté apprenante. Deux événements de lancement sont planifiés en 2019 : l'un à Paris, début juin, l'autre en Suisse fin août.
- **Formateurs Santé & Handicap** – Initié en 2018, ce projet soutient les personnes avec un handicap mental dans leur demande de contribuer à la formation des professionnels en s'appuyant sur leurs savoirs d'expérience. Réalisée en collaboration avec la Haute Ecole de Santé de Genève (HEDS) et les Hôpitaux Universitaires genevois (HUG), et avec la participation d'institutions genevoises, la démarche permet aux personnes concernées de développer des compétences de constructeurs et de transmetteurs de savoir et d'adopter une posture de co-formateurs aux côtés des professeurs responsables des cours.

### LE DOMAINE ARTISTIQUE ET CULTUREL

L'association s'engage pour la création artistique et la participation culturelle des personnes avec un

Recueil de paroles de personnes avec un handicap mental  
© texte V. Guerdan et D. Gangloff



handicap mental. Convaincus que leur créativité est une force d'évolution positive pour la société tout entière, nous facilitons et valorisons l'expression de leur talent et créons des occasions de participation active à la vie culturelle. Deux programmes sont actuellement développés :

- **Mir'arts** – Lancé en 2008, le programme Mir'arts a pour but de promouvoir des artistes avec un handicap mental, actifs dans différents ateliers d'arts plastiques en Suisse romande et outre Sarine. Mir'arts répond au désir de ces artistes de faire connaître leurs créations et d'apporter leur contribution à la vie artistique et culturelle. Mir'arts offre des prestations ponctuelles aux professionnels et aux institutions qui les accompagnent dans ce processus de participation sociale, et soutient ou réalise des événements pour diffuser leurs œuvres auprès d'un large public. À découvrir sur le site.<sup>3</sup>
- **Croque-Musées** - Lancé en 2018, le programme Croque-Musées favorise l'accès à la culture des personnes vivant avec un han-

dicap mental ou un trouble du spectre autistique. Son objectif est de permettre aux participants de s'approprier des savoirs, d'étoffer leur bagage référentiel et de participer activement à la vie culturelle. Le programme consiste en des ateliers thématiques mensuels, qui conjuguent une visite guidée et adaptée d'un musée et une séance de dessin autour d'objets des collections. Conçus et animés pour et avec des personnes avec un handicap, ces ateliers sont organisés en partenariat par ASA-Handicap mental et l'Atelier 1001 Feuilles. Des sessions sur rendez-vous sont organisées pour les usagers des institutions qui le souhaitent. Consultez le programme 2019 sur notre site.<sup>4</sup> •

#### Notes

- 1 [www.asa-handicap-mental.ch/files/769/asa-handicap-mental-brochure-onu-v040718.pdf](http://www.asa-handicap-mental.ch/files/769/asa-handicap-mental-brochure-onu-v040718.pdf)
- 2 [www.asa-handicap-mental.ch](http://www.asa-handicap-mental.ch)
- 3 [www.mirarts.ch](http://www.mirarts.ch)
- 4 [www.croque-musees.com](http://www.croque-musees.com)







L'association Actifs est née en mai 2009 de la fusion de deux associations s'occupant de la prise en charge de personnes avec des limites de capacités intellectuelles: le CEFCA, un centre de formation continue, et Project, un service de placement et de soutien en milieu professionnel. Ainsi, héritière des expériences de ces deux entités, Actifs s'inscrit dans la continuité des missions et des prestations proposées à l'époque par ces deux associations. Par son champ d'action allant de la formation à l'emploi en passant par la formation continue, Actifs offre un instrument efficace et complet de coordination, au bénéfice des personnes en situation de handicap mais également de la communauté dans son ensemble. Actifs s'adresse à des adultes, âgés de 18 ans et plus, vivant avec une déficience intellectuelle et étant au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité.

# Actifs

**Françoise Beuchat Vaillau**, directrice, Genève

## MISSION

Actifs a pour but de donner la possibilité à des personnes en situation de handicap de développer leur autonomie et leur indépendance afin de les aider à accroître leur participation sociale.

Par les différents domaines d'enseignement proposés, leur Centre de formation offre la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences, d'améliorer des capacités et, d'un point de vue professionnel, de se perfectionner tout au long de la vie.

Leur Service de placement et de coaching professionnel aide des personnes en situation de handicap à accéder de manière individualisée à un emploi dans des entreprises genevoises. Le coaching professionnel, suite au placement, s'adresse non seulement à la personne intégrée, mais aussi aux entreprises intégrantes. Il est assuré tout au long du parcours professionnel.

## DES VALEURS À PARTAGER

Chacun, indépendamment de ses difficultés, peut évoluer tout au long de sa vie. Dans cette perspective, il s'agit de prendre en compte la personne en situation de handicap dans sa globalité, en mettant l'accent sur son potentiel et ses compétences. Par sa démarche, Actifs aide au renforce-

ment et au développement de capacités tant sur le plan professionnel que personnel. À cela s'ajoutent notamment le respect de la personne et de son individualité, sa participation active au sein de la communauté et la prise en considération de ses droits et de ses devoirs qui sont des valeurs fondamentales de notre action.

Avec la famille, les institutions, les organismes sociaux, les centres de formation et les entreprises, la collaboration implique un travail en concertation et une planification des actions. La réussite d'un projet est confortée grâce à l'engagement et aux responsabilités partagées par chacun des partenaires. Collaboration et partenariat sont ainsi les trames d'Actifs. En effet, son action ne peut se mener qu'au travers d'une réflexion commune, d'un travail en complémentarité avec les différents partenaires et les réseaux de la personne en situation de handicap.

## LE TRAVAIL, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Dans notre société, la valorisation de l'individu passe indubitablement par la reconnaissance liée à l'exercice d'un rôle, d'une profession. Trouver, avoir et conserver un emploi constitue une priorité pour une immense majorité de personnes et, l'intégration au monde du travail est détermi-

nante par ses conséquences au niveau social, familial et psychique. Il n'en va pas autrement pour de nombreuses personnes en situation de handicap, qui cherchent ardemment à obtenir cette intégration de manière durable et à se forger une identité partagée et reconnue.

## UN PROJET QUI MET L'HUMAIN AU CENTRE

Développer un projet autour d'une personne, favoriser la coopération et la tolérance au sein d'une équipe de travail constituent une expérience enrichissante. Ainsi, entre autres bénéfiques, les employeurs peuvent apporter la preuve que le monde de l'entreprise n'est ni clos, ni insensible à certaines formes de solidarité. C'est grâce à des initiatives et des engagements de ce genre que les barrières et les a priori peuvent s'estomper et disparaître.

## UNE NOUVELLE FORCE DE TRAVAIL

En termes de productivité, la personne en situation de handicap peut assister ses collègues, en apportant ses compétences et ses connaissances, dans une quantité variée d'activités que tout employé doit assumer au quotidien. Des réflexions communes, entre entreprises et Actifs, recensent ces tâches et définissent

le mandat donné au travailleur intégré. La présence d'une personne en situation de handicap dans l'entreprise s'inscrit dès lors dans une meilleure organisation et une recherche objective de qualité.

Réduire les différences, diminuer la stigmatisation et l'incompréhension, modifier les représentations tels sont les engagements qu'Actifs prend au quotidien pour que chacune et chacun, personnes en situation de handicap, aient les moyens d'être reconnus en tant que membres de notre société.

Ainsi, la possibilité d'accéder notamment à une vie sociale, culturelle, professionnelle, facteur d'intégration, est proposée aux bénéficiaires d'Actifs.

### DES OUTILS CONCRETS

La réussite d'une intégration professionnelle passe par l'utilisation d'instruments et d'outils concrets mis à disposition par Actifs auprès des bénéficiaires, mais également auprès des entreprises. Entretiens, sensibilisation, évaluations, création de matériel d'apprentissages sont des exemples du soutien que peut apporter Actifs dans toute démarche intégrative.

### DES COMPÉTENCES RÉVÉLÉES

Actifs propose aux personnes en situation de handicap de les accompagner et de les soutenir dans leur vie professionnelle intégrée. Elle leur propose également d'optimiser leurs

compétences par des cours et des formations adaptées, augmentant ainsi, dans le champ du travail, la satisfaction mutuelle employé-employeur.

Nous nous accordons tous à penser et à admettre que la formation continue dans notre société actuelle est une nécessité, un principe acquis. Chacun de nous a recours à un moment donné de sa vie aux offres d'un centre de formation afin de compléter, voire développer des connaissances et alimenter des aspects de sa réalité personnelle.

Il en va de même pour les personnes en situation de handicap. Le programme des cours se veut très diversifié, pour répondre à un maximum d'attentes des participants. L'offre couvre une large palette de thématiques, qui ont toutes comme finalité une meilleure participation dans la vie active et un épanouissement personnel plus affirmé : culture générale, informatique, cuisine, art et création, musique, danse et mouvement, développement personnel et indépendance ; sans oublier – bien sûr – le perfectionnement, complément indispensable à la satisfaction d'une vie professionnelle.

### DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

Avant d'être des personnes en situation de handicap, les membres d'Actifs qui suivent des cours sont des adultes, qui viennent en priorité pour se former et développer leur indépendance et leur autonomie. Les cours proposés offrent un cadre valorisant aussi proche que possible de

ce que l'on attend d'un lieu de formation pour adultes dans des collèges, maisons de quartier, universités, écoles, etc. Ce système « éclaté » dans différents lieux de la ville favorise les échanges, les rencontres et l'intégration.

L'approche positive, insufflée dans les cours proposés, consiste surtout à mettre en évidence les capacités, les succès, les progrès et à définir des objectifs qui s'appuient en priorité sur les compétences de la personne.

### UN SOUTIEN DANS LE TEMPS, ADAPTÉ À LA PERSONNE ET À L'ENTREPRISE.

Dans toute démarche professionnelle, Actifs, de par son accompagnement pédagogique, fournit une palette de réponses aux besoins de la personne intégrée ainsi qu'aux besoins de l'entreprise intégrante.

Optimiser le potentiel de la personne en situation de handicap, la former à des activités et à un savoir-faire, sensibiliser les équipes, élaborer des outils et définir des objectifs en commun sont des exemples de ce que revêt le rôle du travailleur social chez Actifs. L'offre proposée implique également une présence d'Actifs dans l'entreprise, qui, bien qu'intense en début de toute nouvelle activité professionnelle, diminue progressivement...

Véritable gage d'une intégration réussie, le soutien d'Actifs perdure tout au long de la vie professionnelle.





**Françoise Beuchat Vaillau**, directrice, Genève

**Comment se passe concrètement l'accueil d'une personne avec des déficiences intellectuelles et désireuse d'entrer dans le monde du travail ?**

Lorsque nous recevons la demande d'une personne, nous lui proposons un entretien auquel elle viendra souvent accompagnée d'un proche ou d'un professionnel, comme un éducateur. Ce premier entretien va nous permettre d'évaluer la demande de la personne et le soutien attendu d'Actifs dans la réalisation de son projet professionnel. Il permet également d'évaluer si la personne possède une autonomie suffisante et des compétences de base pour évoluer en entreprise.

Gardon à l'idée que certains de ces candidats viennent d'ateliers protégés tandis que d'autres sont issus des chemins de l'enseignement spécialisé et n'ont aucune expérience en milieu professionnel. Nous faisons face à de nombreux et différents parcours.

Ces personnes doivent alors remplir un dossier de candidature très complet et dès lors, l'évaluation de leur candidature peut se passer très vite ou prendre plusieurs mois selon la situation. Nous devons étudier leur parcours pour mieux comprendre leur profil et leurs souhaits professionnels, avant de prendre contact avec les réseaux.

Ensuite, nous leur trouvons une place de stage probatoire pendant au minimum un mois afin d'observer leur comportement sur le terrain et leur acclimatation.

Une fois le stage terminé et évalué, on arrive au terme de ce processus d'évaluation. Actifs informe la personne de la décision de l'admettre comme bénéficiaire ou, si elle ne remplit pas les conditions, l'oriente sur une autre structure. Une convention cadre Actifs-bénéficiaire est alors

signée qui définit les termes de l'engagement du bénéficiaire d'une part et du Service de placement d'autre part. Actifs s'engage à trouver un emploi et assurer le coaching sur le long terme. La recherche d'un emploi adapté aux compétences et besoins de la personne peut prendre du temps.

**« Actifs s'engage à trouver un emploi et assurer le coaching sur le long terme. »**

**Comment les entreprises vivent-elles l'expérience de travailler en collaboration avec des personnes déficientes intellectuelles ?**

Avant d'entamer une collaboration avec les entreprises, nous portons toujours une grande attention à expliquer ce qu'est le handicap, ce que les personnes peuvent faire comme travail ou non...

Nous analysons aussi les besoins de l'entreprise pour trouver un poste avec une vraie utilité.

Lorsqu'une entreprise s'engage dans un partenariat avec Actifs, nous formalisons cette collaboration en faisant signer une convention cadre Actifs-entreprise qui définit les engagements des deux parties.

Le retour des entreprises est toujours productif et intéressant. Nous découvrons alors qu'une intégration réussie amène réellement une plus-value au niveau humain et certains patrons disent que les rapports changent complètement avec l'arrivée de telle ou telle personne : des qualités comme l'entraide et la bienveillance sont ainsi souvent mises en valeur.

Cependant, il arrive naturellement que d'autres entreprises s'aperçoivent qu'elles ne parviennent pas à créer les conditions idéales, nous cherchons alors une formule où tout le monde se sent épanoui •

**Note**

[www.actifs-ge.ch](http://www.actifs-ge.ch)



L'Association valaisanne d'Aide aux personnes handicapées mentales a été créée en 1960, il y a maintenant près de 60 ans. Aujourd'hui, elle peut se targuer de jouir d'une excellente implantation et réputation en Valais et d'assurer une présence active au sein de la communauté. L'ASA-Valais couvre deux secteurs d'activités, que sont l'organisation de cours et de séjours pour des personnes avec un handicap mental et la gestion de la Pension La Forêt, un chalet adapté situé dans la station de Vercorin. 16

# ASA-Valais

**Sandra Sciboz**, directrice, Sion

## LES COURS ET LES SÉJOURS

L'Association a pour but de soutenir les personnes déficientes intellectuelles au travers de formations, tout en tenant compte de la spécificité et des besoins de chacun afin d'offrir des prestations sur mesure. Les activités ainsi proposées permettent aux personnes en situation de handicap de gagner en autonomie et de s'intégrer dans la vie sociale.

« Se former et se divertir, c'est exister ! » : voici le slogan évident que l'ASA-Valais a choisi pour résumer son travail en parfaite adéquation avec ses objectifs.

L'ASA-Valais veille sur des valeurs telles que l'éthique, la rigueur, le sérieux, la discrétion, la confidentialité et le respect mises au service des personnes avec un handicap mental et dont elle défend les droits et la dignité.

La qualité des services fournis par l'ASA-Valais à ses bénéficiaires fait partie des préoccupations quotidiennes de ses collaborateurs : ce sont des acteurs importants et chacun adhère aux finalités et objectifs de l'association. L'équipe met en place, en étroite collaboration avec les encadrants, un large panel de

formations proposées dans ses programmes annuels. Par son expertise au fil des ans, elle offre, au travers de la formation continue et des séjours, un encadrement professionnel et une pédagogie reconnus mettant tout en œuvre pour favoriser l'inclusion et la participation sociale.

Certains des cours semestriels proposés par l'ASA-Valais ont initié des productions artistiques qui se déroulent sur scène (à la demande), comme c'est le cas du cours de chant proposé par l'ASA-Valais qui a permis la création du « Chœur du Cœur », une chorale qui a produit un CD et organisé de nombreux concerts. Le cours de musique s'est groupé en ensemble de percussions avant de devenir une « Guggen » qui joue sur des rythmes endiablés où ses pas l'amènent. Précédemment, un cours de théâtre a vu naître la troupe de l'Évadé. Mise sur pied il y a plus de 20 ans déjà, elle participe à des ateliers de production théâtrale qui nécessitent un travail de longue haleine et elle organise de nouvelles représentations tous les 3 à 5 ans.

Parfois, lorsqu'une formation arrive à son terme, celle-ci continue de vivre au travers de différents

acteurs, pour le plus grand bonheur de l'équipe de l'ASA-Valais. La compagnie Pixels, issue d'un cours de danse est aujourd'hui dissoute. Elle s'est à l'époque régulièrement produite et a même fait l'objet d'un livre dédié avec des photos professionnelles faites par un artiste de renommée internationale, Gianluca Colla ([www.gianluccacolla.eu](http://www.gianluccacolla.eu)). Aujourd'hui ces photos sont exposées dans une galerie d'Art à Monthey jusqu'en janvier 2019, et les livres sont toujours en vente.

L'ASA-Valais est également l'heureuse propriétaire d'un voilier de 8 places avec lequel elle peut organiser des cours de voile ; cet exercice, initié par André Baechler, valorise des personnes avec un handicap mental par le biais d'une activité novatrice, avec pour objectif de prendre part à des régates, dont le Championnat du Haut-Lac. Cette activité a rencontré un réel succès au point que des formations complémentaires ont été organisées sur des week-ends ainsi qu'un séjour d'une semaine sur un voilier afin de parfaire non seulement l'apprentissage de la navigation mais également la vie en communauté.

## LA PENSION LA FORÊT

La Pension La Forêt est un grand chalet rénové situé au cœur du village de Vercorin, région du Valais qui offre une multitude d'activités aussi bien estivales qu'hivernales. Bâtie de 24 lits, dotée de moyens auxiliaires, de chambres et infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite, la Pension la Forêt accueille principalement les séjours de l'ASA-Valais, mais également des groupes qui souhaitent résider dans ce magnifique endroit. La Pension est un petit établissement hôtelier au cachet indéniable dont l'accueil familial et chaleureux font sa renommée au-delà des frontières du canton.

S'il n'est pas reconnu par l'OFAS (lieu de vacances), la Pension la Forêt contribue pleinement à la mission de l'ASA-Valais, non seulement en accueillant des personnes en situation de handicap, mais également par le biais de l'intégration qu'elle permet. Car les groupes participent activement aux activités proposées dans la station, plus largement dans la région, mais également en offrant des postes de travail à des personnes handicapées dans le cadre du projet plateforme de la FOVAHM.

La Pension prépare ainsi, grâce à l'aide de personnes avec un handicap mental, les repas de la cantine scolaire voisine. Ce partenariat labellisé « Fourchette Verte » (pour une alimentation équilibrée), est un exemple de participation sociale, véritable moteur de développement de l'Association •

### L'ASA-VALAIS EN CHIFFRES (2017)

- Près de 18 EPT (équivalents pleintemps) répartis entre les accompagnants des séjours et les enseignants (150 personnes) ainsi que l'équipe dédiée à la gestion de l'association et le personnel de la Pension La Forêt.
- 44 séjours, 79 cours, pour un total de plus de 150 activités annuelles.
- Près de 600 participants.

[www.asavalais.ch](http://www.asavalais.ch)





# AGIS

**Myriam Lombardi**, directrice, Genève

Dès les premières années de son existence, l'AGIS développe des prestations d'accompagnements de personnes en situation de handicap et communique sur ses activités. Consciente de son rôle sociétal, l'association va se développer dans 3 directions :

## **NOUVELLES ACTIVITÉS DE SOCIALISATION ET D'APPRENTISSAGE**

En 1997, l'AGIS propose par exemple « Agis-Art » (aujourd'hui plus sobrement nommé « Cours de peinture ») qui permet aux personnes en situation de handicap d'explorer et de développer leur créativité.

Comme les demandes d'accompagnement augmentent et se font plus pressantes, l'AGIS adapte sa structure et crée une section Adolescents en 2001, ou encore les Étés de l'AGIS dès 2005. Cette formule à la carte permet aux personnes qui restent à Genève durant les mois de juillet et d'août d'accéder aux activités estivales du canton et de ses environs. On peut citer les Fêtes de Genève, le Paléo festival, le théâtre de verdure, le cinéma en plein air ou encore le golf urbain aux Bastions. Sans cet accompagnement spécifique ces lieux et ces activités demeureraient inacces-

sibles. Grâce aux accompagnements spécifiques, organisés par l'AGIS, ces lieux incontournables deviennent accessibles pour tous.

## **AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ DU HANDICAP DANS L'ESPACE PUBLIC**

L'AGIS intervient lors de différentes manifestations : elle organise en 2002 un Congrès sur le handicap, réhabilite son parcours en fauteuil roulant en 2009 afin de sensibiliser un large public aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap, ou encore participe à un groupe de travail pour la promotion du bénévolat en 2011, pour l'Année européenne du bénévolat.

## **RECHERCHE ET FORMATION DE BÉNÉVOLES**

Pour répondre aux demandes des personnes en situation de handicap et de leurs familles, l'AGIS met en œuvre des actions concrètes de recherche de bénévoles. En 1995 par exemple, l'AGIS participe à la journée de préparation à la retraite du personnel de l'État afin d'encourager les futurs retraités à s'investir en tant que bénévole dans le domaine du handicap. Depuis ses débuts, l'AGIS organise

deux fois par an, un programme de formations spécifiques au domaine du handicap et à la communication afin que chaque bénévole acquière de nouvelles compétences.

## **MISSION**

La mission de l'AGIS s'appuie sur des valeurs de reconnaissance et de valorisation de la personne handicapée, son droit à la formation par le biais de loisirs adaptés et à des relations d'amitié.

Depuis sa création, l'AGIS a toujours défendu le bénévolat comme cœur d'action qui permet une véritable intégration de la personne en situation de handicap dans la cité ainsi qu'une évolution positive de la société.

Les objectifs de l'AGIS sont de :

- Mettre en contact des personnes bénévoles et des personnes en situation de handicap.
- Maintenir l'équilibre familial en soulageant les parents.
- Favoriser les liens en dehors de l'institution et du cadre familial
- Faciliter l'intégration par des activités de groupe.
- Développer des projets personnels d'accompagnement et de socialisation.
- Rechercher et former des bénévoles.



Aujourd'hui et plus que jamais, l'AGIS développe ses projets et recherche des bénévoles. En 2013, l'association remporte le Prix suisse du bénévolat, décerné par la SSUP (Société suisse d'utilité publique) pour un projet novateur et ambitieux : la réalisation de courts-métrages sur le thème du bénévolat et du handicap. Un moyen efficace de toucher de potentiels bénévoles et ainsi, de répondre aux demandes croissantes des familles et des personnes en situation de handicap.

C'est dans ce contexte qu'ont été écrits par quatre personnalités genevoises, 5 courts-métrages dont les acteurs sont des bénéficiaires et des bénévoles de l'AGIS. Une façon simple et décomplexée de parler du handicap et de montrer que le bénévolat exercé peut être joyeux. Le fil conducteur est la relation entre le bénévole et la personne en situation de handicap qui est le cœur d'activité de l'AGIS.

Car faciliter l'intégration et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap c'est aussi utiliser des outils pédagogiques pour développer un nouveau regard sur la différence et, les courts-métrages en sont un.

Les films sont visibles sur le site internet de l'AGIS [www.agis-ge.ch](http://www.agis-ge.ch) et sur sa chaîne youtube<sup>1</sup>.

#### ACCUEIL

L'AGIS accueille des enfants dès 2 ans, des adolescents et des adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, de bonne et moyenne autonomie. Les demandes se font par les personnes elles-mêmes, les familles, les proches, les institutions et tous les professionnels en lien avec la personne.

**« Aujourd'hui et plus que jamais, l'AGIS développe ses projets et recherche des bénévoles. »**

Aujourd'hui, ce sont quelque 180 personnes en situation de handicap qui bénéficient de relations individuelles ou d'activités de groupe que met en place l'AGIS. La durée de l'accompagnement ou de l'activité varie entre 1 heure et 4 heures maximum à raison d'une fois par semaine à une fois par mois.

#### ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS (DÈS 2 ANS)

Ce type d'accompagnement s'adresse aux familles qui ressentent le besoin de recevoir le soutien d'une personne bénévole. L'enfant va alors vivre des expériences hors du contexte familial, scolaire ou institutionnel. La personne bénévole se rend régulièrement au domicile de l'enfant et propose des activités telles que : balades, baby-sitting, jeux, lecture, ordinateur, éveil du corps, dînette, chansons, accompagnement à des thérapies, et bien plus encore...

La régularité des rencontres permet à l'enfant, à sa famille et au bénévole de tisser des liens de confiance, essentiels pour décharger les parents et leur procurer des temps de respiration, mais aussi et surtout pour permettre à l'enfant de développer son autonomie et sa participation sociale.

#### Notes

1 [www.youtube.com/user/agisgeneve](https://www.youtube.com/user/agisgeneve)  
[www.agis-ge.ch](http://www.agis-ge.ch)



### **ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS ET DES ADULTES (DE 13 ANS À ...)**

L'AGIS propose 2 types d'accompagnement selon l'autonomie de la personne :

Des relations individuelles : il s'agit d'organiser des rencontres régulières entre un adolescent ou adulte en situation de handicap et une personne bénévole, autour d'une pratique ou d'une passion commune afin d'accroître les compétences du bénéficiaire : ordinateur, lecture, shopping, bricolage, maquillage, discussion, sports, musique, soutien scolaire, dessin et plus encore... Cet accompagnement individuel permet à la personne ayant des difficultés à s'intégrer dans des groupes de bénéficier d'un suivi approprié dans des activités de partage et de socialisation.

Des activités de groupe : il s'agit d'événements vécus en commun et partagés, où plusieurs personnes en situation de handicap, encadrées par des bénévoles, se retrouvent autour d'une activité choisie. Le plaisir d'être ensemble est un facteur de motivation, qui permet de partager des moments forts ainsi que la participation à la vie de la cité : bowling, cinéma, visites touristiques et culturelles, cours de peinture, spectacles, fitness urbain, exploration du corps, etc.

### **UNE REDISTRIBUTION DES RÔLES**

Si l'on peut immédiatement percevoir la dimension formatrice produite par l'accompagnement individuel et dans la durée d'un bénévole, l'OFAS ne prend pas en considération cette pratique comme une prestation qui

permet d'obtenir des subventions.

Toutefois, l'encadrement des bénévoles – pour leur permettre de proposer une activité avisée et de qualité – nécessite un encadrement professionnel et continu.

Si le cœur de l'activité se déroule sur le terrain de l'accompagnement bénévole, l'AGIS est reconnue par l'OFAS pour ses prestations de Conseil social apportées aux proches (une personne est considérée comme un proche lorsqu'elle est un référent unique et régulier).

En effet, ce sont des professionnels du travail social qui engagent, accompagnent, forment et suivent les bénévoles de l'AGIS.

Ainsi, près de 2400 heures d'accompagnement se transforment en près de 8000 heures de suivis individuels des personnes en situation de handicap et des familles sur Genève •



**Solange R**, maman de Tomas

**Patricia V**, bénévole à l'AGIS

### Mme Solange R.

#### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, vous et votre fils ?

« Tomas est un enfant charmeur. Il est un doux mélange de tendresse et de fermeté, de compétences et de difficultés. Quand il nous fait ses grands sourires, il nous montre toute sa présence et son ouverture au monde, à laquelle nous aimerions avoir plus souvent accès. Comment ne pas être touchée par un enfant aussi doux, joyeux et sensible ? En tant que maman, je suis attentive au bien-être de Tomas et toujours enthousiaste à l'idée de lui faire vivre de nouvelles expériences : la musique, le cinéma, l'équitation, les escapades en train, en voiture, en bateau et à vélo, les moments de détente aux bains thermaux, à la piscine et surtout les plaisirs gourmands des goûters au chocolat ! Nous prenons le temps de vivre et savourons le bonheur d'être ensemble, tout simplement. »

#### En termes de garde, quelle est votre organisation ? Quels sont vos besoins ?

« Tomas a 9 ans. Il va à l'École spécialisée la Petite Arche et il s'y sent bien. Nous apprécions la qualité et la pertinence de l'accompagnement proposé par la Fondation Ensemble, sans compter qu'il y a une véritable inclusion des parents dans le projet de l'enfant. Travaillant à temps partiel, j'ai la chance de pouvoir organiser mon horaire de travail pour passer un maximum de temps avec Tomas. Je suis pré-

sente tous les matins, pour le départ à l'école et également quatre après-midis pour l'accueillir après l'école. Néanmoins, les horaires des écoles spécialisées (9 h-15 h 30) sont contraignants pour un parent qui travaille. Dans ces conditions, j'ai fait appel à l'Association AGIS pour un soutien à domicile une fois par semaine. Aujourd'hui, et ce depuis trois ans, Tomas et moi pouvons compter sur la présence indéfectible de Patricia. »

#### Depuis quand faites-vous appel à l'AGIS et dans quel but ? Comment cela s'est-il déroulé ?

« J'ai poussé la porte de l'AGIS, il y a de cela trois ans. Mon objectif premier était d'élargir le cercle des personnes de confiance autour de Tomas. Les démarches entreprises jusque-là avec d'autres services de garde payants n'ont pas eu de résultats satisfaisants. Je cherchais une personne de confiance souhaitant s'engager avec Tomas et moi sur le long terme. Madame Alexandra de Coulon, coordinatrice du secteur enfants-adolescents à l'AGIS, nous a présenté Patricia. Dès les premières rencontres, nous avons eu un très bon feeling. La première fois que Tomas est resté seul avec Patricia, en rentrant à la maison, je les retrouvés en train de lire une histoire. Tomas était assis sur les genoux de Patricia, la tête posée contre son épaule. À ce moment-là, j'ai su qu'il se sentait bien avec elle et que tout se passerait bien entre les deux. »

### Mme Patricia V.

#### Pouvez-vous nous dire pour quelle raison vous vous êtes intéressée à l'AGIS ?

« Puéricultrice de formation, j'ai toujours travaillé en lien avec les enfants. Mon mari et moi avons également été famille d'accueil pendant 10 ans. Puis, je me suis dit qu'une manière de continuer mon activité était de m'engager auprès d'associations diverses, mais toujours en rapport avec les enfants. Suite à la parution d'une annonce, je me suis présentée à l'AGIS. J'interviens auprès de Tomas et de sa maman depuis plus de 3 ans, tous les mardis après-midi... »

#### Que faites-vous du temps passé avec Tomas ?

« Je l'accueille à son retour de l'école et nous organisons notre après-midi en fonction de ses envies et du temps à disposition. Cela peut être des balades à pied ou en voiture, ou alors on reste à la maison et on prend le goûter, on chante, on joue. Au fil du temps, j'apprends à décrypter ses mystères, et avec lui chaque petit progrès me paraît extraordinaire. C'est un petit garçon avec qui je me sens bien et qui m'apporte beaucoup de joies. »

#### Pourquoi avoir choisi la formule du bénévolat ? Êtes-vous satisfaite de ce statut ?

« Si je devais être payée pour ce que je fais, je ne le ferais tout simplement pas. Ayant la chance de ne pas avoir besoin d'un travail rémunéré, il m'a toujours paru normal et naturel de donner de mon temps. Le bénévolat permet de ressentir une grande liberté d'action et les relations peuvent librement évoluer vers de l'amitié, ce qui est plus difficile s'il y a rapport à l'argent. Avec la maman de Tomas, tout est basé sur la confiance et la complicité. Je peux dire que nous avons toutes les deux de la chance de nous être trouvées. » •



Anyatas est une association à but non lucratif, créée en mars 1987, pour renforcer l'offre de cours destinés aux personnes avec un handicap mental, les différents organismes existants ne suffisant pas à répondre à la forte demande. À l'initiative de l'association, des personnes engagées dans le milieu social genevois, préoccupées par la double difficulté que rencontre ce public d'accéder à la formation hors de son lieu de résidence (notamment au cours de loisirs) et d'étoffer ses relations personnelles.

# Anyatas

**Gérard Tétart**, responsable, Genève  
**Elodie Duret, Alessia Donati**, coordinatrices des activités, Genève

## OBJECTIFS

En relation avec les institutions et les familles, Anyatas propose aux personnes en situation de handicap mental des temps de découverte, d'apprentissage et d'inclusion au cours de loisirs, lors de week-ends et séjours de vacances.

Par ce biais, l'association vise un plus grand épanouissement des bénéficiaires en leur offrant des temps de loisirs dans un contexte différent de celui vécu au quotidien, en favorisant la rencontre de nouvelles personnes, en nourrissant les relations existantes au travers d'activités diverses, dans un environnement nouveau, adapté aux capacités de chacun et respectant les rythmes et besoins personnels.

## DÉROULEMENT

Anyatas organise des week-ends de septembre à juin et des séjours plus longs aux périodes clés de l'année : à Pâques, durant l'été et pour les fêtes de fin d'année. Des activités et projets très divers sont à retrouver, que

ce soit en découverte, en apprentissage ou en inclusion, dans différents domaines : art et culture, bien-être et développement personnel, nature, activités physiques, médiation animale, etc.

**« Anyatas recherche continuellement de nouveaux lieux d'hébergement, afin de maintenir et favoriser l'autonomie des bénéficiaires. »**

Anyatas recherche continuellement – pour le déroulement de ses activités – de nouveaux lieux d'hébergement, toujours plus adaptés afin de maintenir et favoriser l'autonomie des bénéficiaires.

L'organisation des activités est

assurée par des professionnels du domaine social et, lors de leur déroulement, l'encadrement est géré par des moniteurs issus des sciences de l'éducation, de la psychologie, ou encore d'écoles d'infirmiers, ce qui garantit un dynamisme et un suivi de qualité favorisant les apprentissages de chacun.

## FINANCEMENT

Anyatas est membre du Réseau Romand ASA (RRASA) et perçoit une subvention de l'OFAS ainsi qu'une subvention du Canton de Genève. Néanmoins, ces subventions ne suffisent largement pas à couvrir l'entier de ses dépenses. L'association ne peut en effet pas organiser ses activités uniquement grâce aux cotisations de ses membres, aux paiements des activités proposées, ou même aux dons de particuliers ou de parents. L'association doit donc effectuer d'autres recherches de fonds pour assurer sa pérennité et valoriser la qualité de son offre afin d'obtenir des moyens financiers complémentaires.



## INTERVIEW

**Gérard Tétart**, responsable, Genève

**Elodie Duret, Alessia Donati**, coordinatrices des activités, Genève

### **Quels étaient le contexte et l'esprit qui ont prévalu à la création d'Anyatas ?**

**GT:** Travaillant comme éducateur au sein d'une institution à Genève, j'ai été confronté à la difficulté de pouvoir faire bénéficier les résidents dont je m'occupais d'activités de loisirs. Le manque d'organismes mais surtout de places dans ceux-ci m'a confirmé dans l'idée de créer une structure en complément de celles existantes.

En association avec d'autres personnes œuvrant dans le domaine du social, nous avons créé Anyatas. Un membre du groupe en possession d'un livre de Sanskrit l'a ouvert et a posé son doigt au hasard sur le mot Anyatas. À la lecture de la définition de ce mot, qui voulait dire ailleurs, le nom de l'association était trouvé et le logo rapidement ébauché représente par ses couleurs de jaune le Soleil, bleu la mer, le palmier forme le A d'Anyatas et le Lion le farniente des vacances.

En juin 1987, le premier séjour était programmé et nous prenions la

direction de la Corse. S'ensuivirent aussi des week-ends et bien d'autres séjours. À cette époque, nous étions tous bénévoles.

### **Le contexte a-t-il évolué et comment faire pour garder intact l'esprit des fondateurs ?**

**ED-AD:** Effectivement, le contexte depuis la création de notre association a bien évolué. De plus en plus de contraintes nous sont imposées par les principales structures de financement, tant en termes de volume à fournir (journées-participants), qu'en termes de liberté de choix (lieux et activités proposées) et de contrôle lors de la préparation des activités. Cela semble par moments vouloir nous pousser à mettre nos valeurs et idéaux de côté. Nous désirons plus que tout recentrer le débat autour des personnes en situation de handicap elles-mêmes, de leur bien-être et de leur épanouissement.

Nous tenons à poursuivre nos objectifs et à défendre les intérêts des personnes en situation de handicap pour qu'elle aient accès de

manière évidente aux loisirs avec un accompagnement adapté selon leurs besoins, sans devoir continuellement le justifier.

### **Quels sont les enjeux que vous identifiez pour le futur de votre association ?**

**GT-ED-AD:** L'essentiel est de ne pas nous laisser détourner par des questions purement administratives et budgétaires en gardant à l'esprit les idées fondatrices de notre association. Ceci ne sera possible qu'en œuvrant pour trouver toujours plus de soutiens financiers garantissant la longévité de notre association et lui permettant de maintenir un accompagnement de qualité et une marge de développement •

### **Note**

[www.anyatas.ch](http://www.anyatas.ch)





autrement-aujourd'hui est une association, fondée à Genève fin 1981 pour développer une recherche et une pratique dans le domaine de l'expression artistique avec des personnes avec un handicap mental. Cet espace de pratiques artistiques inédit propose un parcours d'ensemble : formation, création, production ; la démarche artistique et celle d'accompagnement forment un tout. Développant ses activités dans le bâtiment de l'Usine, au cœur de la ville, il constitue une forme de centre culturel ouvert sur la cité, avec une programmation régulièrement ouverte au public. 25

# autrement-aujourd'hui

**Rossana de Sanctis, Marie-Dominique Mascret, Gilles Anex**, co-directeurs, Genève

autrement-aujourd'hui a mis en place un espace nouveau, hors des structures spécialisées de travail et de vie, qui s'adresse à des adultes aussi bien qu'à des adolescents. Cette démarche est menée selon des options précises :

- Proposer une initiation et une formation dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique répondant aux exigences de ce type d'activités.
- Situer clairement son action sur le plan artistique et culturel.
- Développer autour des ateliers et selon une perspective plus globale un espace de vie en relation avec les buts poursuivis. Celui-ci comprend également des sessions de formation dans d'autres domaines artistiques et/ou artisanaux.
- Réaliser périodiquement des productions ouvertes au public : présentations d'ateliers, interventions théâtrales, réalisations intermédiaires, concerts, spectacles publics et expositions en partenariat avec les théâtres de la cité, etc.
- Favoriser un regard nouveau sur les personnes handicapées mentales et permettre, par le biais de réalisations, une rencontre entre des univers différents, tout en marquant des étapes dans une recherche de formes artistiques contemporaines.

## EN QUELQUES CHIFFRES

Près de 50 personnes avec un handicap mental participent aux divers projets de l'association. L'équipe d'autrement-aujourd'hui qui assume l'animation et la conduite des différents projets, la prise en charge des week-ends et séjours/stages, ainsi que les tâches de gestion et d'administration est constituée de 12 personnes régulières, engagées à des taux variables. Des collaborations ponctuelles complètent ces postes durant l'année, notamment pour la création de spectacles, les tournées ou les projets de présentations.

Ces projets représentent un total annuel d'environ :

- 70 à 80 séances hebdomadaires (16 h-20 h 30)
- 60 à 70 jours de week-ends et séjours avec hébergement complet
- 45 à 50 journées de travail théâtral professionnel (8 h 30-16 h 30)
- 15 à 20 journées d'ateliers ou de stage (10 h-18 h)
- Des présentations de travaux, représentations de spectacles, concerts, expositions, débats...

Depuis 1991, les locaux de répétitions et d'activités de l'association se trouvent au 3e étage du bâtiment de l'Usine. Ils comprennent également une petite salle de spectacles aména-

gée au fil des ans. Ils sont mis à disposition par le Département de la Culture de la Ville de Genève.

## LA DÉMARCHE DES ATELIERS

Chaque personne est amenée à effectuer une démarche complète, de la formation à la création, et chaque groupe travaille dans la perspective d'un projet à réaliser. La démarche artistique et l'espace d'accompagnement forment un tout.

L'espace de vie autour des ateliers de théâtre et de musique favorise une bonne disponibilité de chaque participant, un temps en continu et un mode de vie adapté à cette situation ; les séjours et les week-ends organisés prennent toute leur dimension et constituent des moments indispensables au bon déroulement du projet jusqu'à sa maturation et offre les conditions adéquates pour aboutir à une création de qualité professionnelle.

L'élaboration de ce cadre de vie constitue un projet à part entière, afin de donner sa place à chacun dans une perspective ouverte et dynamique. Animé et coordonné par une équipe d'accompagnement qualifiée et stable, ce lieu de vie donne, sur le long terme, une dimension essentielle au projet d'ensemble.

En plus des ateliers, des sessions de formation sont proposées dans différents domaines : arts plastiques, artisanat, vidéo, photo, journal, etc.

Il existe différents types d'ateliers :

### **LE THÉÂTRE DE L'ESQUISSE**

Ce projet se développe depuis 1984 et s'inscrit dans un mouvement de théâtre indépendant genevois et romand. Il a notamment collaboré avec le Festival de la Bâtie, le Théâtre Saint-Gervais, le Théâtre Forum Meyrin, ainsi que de nombreux théâtres en Suisse. Le Théâtre de l'Esquisse propose une véritable formation offrant également des stages avec des intervenants extérieurs et se concentrant sur la création de spectacles publics avec « exploitation » et « tournées » de spectacles. La troupe est semi-professionnelle et travaille les jeudis et vendredis, 7 mois par an ainsi que sur certains séjours pour accomplir des stages en fonction des projets. Dernier spectacle : « Les fileuses, la porte et le messager. »

### **L'ATELIER THÉÂTRE INSOLITE**

Cet atelier est animé et développé par la même équipe que celle du Théâtre de l'Esquisse. Avec un programme plus léger, il constitue un espace de renouvellement, d'approches variées et d'expérimentation de la démarche, assez largement ouvert. Périodiquement, des réalisations plus ou moins importantes permettent de mettre en forme le travail d'atelier et de le présenter ; d'expérimenter pour certains la pratique des répétitions, la pénombre des coulisses, les conventions de la scène et de la technique, le rapport au public ; de vivre pour tous le plaisir et le risque de la création partagée. Réalisation en cours : « J'entends un bruit... »

### **L'ATELIER THÉÂTRE II**

Il poursuit actuellement un travail d'initiation, de formation et d'investigation en vue de la mise en forme progressive de séquences théâtrales. Le travail effectué donne lieu à des

réalisations et présentations de différents types. Récemment, ce groupe a présenté « Viens, viens vite... un matin au début du monde » et il s'attelle actuellement avec de nouveaux metteurs en scène à un nouveau projet pour fin 2019.

### **L'ATELIER MUSIQUE**

On y développe une formation et une recherche dans le domaine des percussions principalement. Il propose des périodes de stages avec différents musiciens pour se consacrer à des aspects particuliers (voix, musique d'Asie...) et organise périodiquement des ateliers ouverts, des présentations de travaux et des concerts. Concert en cours d'exploitation : « Gamaka, note ornée, rythmes et son de traverse. »

### **SON-O'RYTHME**

Depuis sa création, le groupe Son-O'Rythme s'est engagé dans l'élaboration de plages musicales essentiellement rythmiques et aux consonances « ethno », interprétées avec une large palette d'instruments de percussions. Progressivement, une place de plus en plus importante a été accordée à l'espace sonore, aux nuances et à la mélodie en utilisant un ensemble d'instruments tels que flûtes et harmonium ou encore des instruments de sa conception, principalement à cordes. Il collabore avec différents artistes et ensembles musicaux de la place pour donner des concerts. Actuellement : Son-O'Rythme & L'Ironie du son.

### **MANIFESTATIONS PUBLIQUES**

autrement-aujourd'hui organise régulièrement des manifestations publiques qui se déclinent sous des formes variées, originales, pluridisciplinaires et recouvrent plusieurs enjeux.

Un des rendez-vous importants est « Mouvements Singuliers » qui permet, avec les participants de tous les groupes, de donner une vision de l'ensemble de l'activité de l'association et de ses diverses facettes. Dans ce cadre, elle initie des expositions

et des rencontres autour de 26 thématiques, de focales sur des sujets préparés avec les participants intéressés, susceptible d'élargir la réflexion et le regard sur ces territoires artistiques et les acteurs qui les pratiquent ; d'offrir au public la possibilité de circuler et de pénétrer dans un territoire à travers des spectacles, étapes de travail, ateliers ouverts, performances, expositions, débats...

Chaque année, c'est un public toujours plus nombreux qui répond à ces moments importants dans la communication de l'activité et de l'image que les personnes handicapées mentales participant aux différents groupes donnent de leurs capacités de réalisations.

### **UNE AVENTURE QUI DURE**

Ouvrir un accès aux pratiques artistiques à des personnes avec un handicap mental et mener avec elles des projets de création, l'idée n'était encore que très peu répandue lors de la constitution d'autrement-aujourd'hui, en 1981...

À force de détermination, d'enthousiasme, de recherches et parfois de prises de risques, autrement-aujourd'hui est parvenu à proposer une démarche entièrement nouvelle et à lui donner les moyens d'exister et de se réaliser. Impulsée par un petit groupe de personnes — qui en restent actuellement les principaux acteurs — l'association s'est, au fil des années, agrandie, développée, transformée... D'une petite et homogène entité de départ, elle est aujourd'hui devenue multiple.

Son champ d'intervention s'est élargi, l'aventure et l'expérience ont été portées loin. Aux initiateurs du projet se sont jointes plusieurs collaborations importantes qui ont participé à l'écriture de cette histoire. Au carrefour de l'intervention sociale et culturelle et du projet artistique, l'association souhaite continuer à favoriser une circulation toujours plus grande entre des acteurs différents et des publics divers •





Rossana de Sanctis, Marie-Dominique Mascret, Gilles Anex, co-directeurs, Genève

**En quoi est-ce si important à vos yeux de conserver un travail aussi spécifique au sein du RRASA ?**

D'une part, historiquement, l'association autrement-aujourd'hui a participé à la mise en place du Réseau Romand ASA et à la réflexion sur des valeurs à promouvoir en son sein, comme par exemple : une approche globale de la personne avec un handicap mental ou la prise au sérieux du temps libre et de tout le champ à développer à côté du travail et de l'habitat.

Dans notre cas, avec une orientation clairement dans le domaine artistique et culturel comme vecteurs de formation, d'affirmation et d'accomplissement d'itinéraires individuels.

Néanmoins, l'association autrement-aujourd'hui aurait souhaité que le secteur artistique dispose d'une reconnaissance à part entière et constitue un pôle de prestations avec ses méthodes et ses exigences propres. Elle avait envisagé de créer une organisation faitière dédiée (projet déposé à l'OFAS mais il manquait malheureusement une couverture nationale).

Dans les possibilités d'évolution des personnes en situation de handicap mental, le parcours artistique complet nous paraît devoir exister à côté d'autres approches du temps libre et/ou du loisir.

**Diriez-vous de votre association qu'elle a aujourd'hui une fonction de lieu de vie ou qu'elle est un nouvel espace culturel ?**

Dès le début des activités de l'association autrement-aujourd'hui, ces deux aspects nous ont semblé liés.

En effet, plusieurs éléments d'une démarche artistique s'articulent avec un mode de vie: confiance mutuelle entre tous les participants à un projet, mise en disponibilité et espace d'échanges à différents niveaux ou, plus concrètement, horaires particuliers pour des répétitions ou des représentations qui supposent parfois un temps de repos également adapté, notamment en cas de tournée à l'extérieur... Mais aussi, d'un point

**« Une orientation avec les domaines artistique et culturel comme vecteurs de formation. »**

de vue éthique, la prise en compte de la personnalité, de la singularité et des besoins spécifiques de chaque participant nous est toujours apparue comme une garantie du bon déroulement du projet artistique. La dimension de « lieu de vie » orienté vers l'activité artistique et organisé comme tel irrigue le projet et fait du processus de création une expérience complète, propre à faire évoluer la personne dans le développement confiant de ses capacités.

Toutes conditions préalables, à notre sens, au développement d'un espace culturel vivant et géré avec les participants, régulièrement ouvert au public et propre à des rencontres, à des échanges, à des découvertes inédites.

**Estimez-vous qu'autrement-aujourd'hui est parvenue à s'inscrire dans le paysage culturel genevois et, quels en sont les enjeux ?**

Si l'on considère le dossier de presse du Théâtre de l'Esquisse et de l'association au fil des années, les partenariats développés avec plusieurs institutions culturelles ainsi que le soutien de plusieurs organismes dédiés à la culture comme Pro Helvetia ou le Département de la culture à Genève, on peut répondre positivement à cette question.

Mais le théâtre, la danse ou la musique sont aussi des arts éphémères. Des activités du perpétuel recommencement qui dépendent aussi parfois de l'air du temps. En termes d'enjeux, rien n'est donc jamais définitivement acquis et le profil particulier d'autrement-aujourd'hui dans ce paysage culturel et artistique requiert des initiatives toujours renouvelées de communication, de partenariats, de propositions intéressantes.

Une des difficultés actuelles réside à notre sens dans le manque de statut clair de ce type d'activités dans les dispositifs à l'intention des personnes avec un handicap mental. En effet, si l'activité artistique, exercée dans certaines conditions de qualité, bénéficiait d'une reconnaissance claire auprès des autorités de subventionnement, cela affranchirait l'association de nombreuses contraintes administratives et permettrait de consacrer une part plus importante aux nécessités de développement artistique, telles que les co-productions, la communication et les partenariats avec d'autres centres culturels et artistiques.



© Isabella Meister

**Dans les nécessités qui dictent votre existence associative, pourquoi insistez-vous sur celle de partenariats et de collaborations avec des organismes culturels (y compris en dehors de nos frontières), ainsi que sur la transmission auprès de personnes en formation (HETS, La Manufacture, etc.) ?**

Aujourd'hui où l'on parle beaucoup d'inclusion, cette question est primordiale.

Les créations et les productions théâtrales d'autrement-aujourd'hui et

du Théâtre de l'Esquisse en particulier ont dès le départ été conçues de manière à pouvoir occuper une place à part entière dans la cité. Des partenariats avec différents lieux culturels sont essentiels pour permettre à des artistes en situation de handicap mental de se produire dans des conditions crédibles et professionnelles et d'apporter ainsi une contribution à un changement de regard comme à l'édifice de la création d'aujourd'hui.

De même que donner à des étudiants une vision positive des poten-

tiels des personnes en situation de handicap mental, de les mettre en présence d'une réalité concrète, innovante qui ouvre des horizons et influence leur pratique à venir nous paraît important dans la formation de futurs éducateurs, animateurs et de jeunes artistes •

**Note**

[www.autrement-aujourd'hui.ch](http://www.autrement-aujourd'hui.ch)

Caritas-Handicap était initialement un des secteurs de l'Association Caritas Genève. Les personnes en situation de handicap étaient alors intégrées aux colonies de vacances organisées par Caritas-Jeunesse. En septembre 1977 toutefois, Caritas Genève décide de créer un nouveau secteur sous la direction de M. Alain Dupont, se concentrant sur les jeunes avec un handicap mental qui atteignent l'âge adulte. La naissance de cette filiale coïncide avec la prise de conscience collective que la personne en situation de handicap a des besoins particuliers et qu'il est nécessaire de mettre en place des structures pour l'intégrer. En avril 2002, le secteur devient une association indépendante de Caritas Genève et fonctionne dès lors avec un comité propre à son organisme.

30

# Caritas-Handicap

**Diana Amoos**, responsable, Genève

## **DÉVELOPPER UNE SOCIALISATION HARMONIEUSE**

Un des aspects importants de la prise en charge consiste à développer une socialisation harmonieuse. Les loisirs jouent un rôle déterminant dans notre société, en particulier dans la création de relations interpersonnelles; ils représentent donc d'excellents outils pour permettre la formation et l'intégration.

Il ne s'agit justement pas ici de prôner l'oisiveté pour remplir du temps libre, mais de trouver des occupations qui permettent aux participants de développer leurs connaissances intellectuelles et créatrices, de bouger, de participer à une vie sociale et de faire des choix en étant dégagés de leurs obligations professionnelles et quotidiennes...

## **DE L'AIDE EN LIEU D'ACCUEIL AUX COURS BLOCS**

À Caritas-Handicap, les diverses activités se concentraient au départ sur:

- Le club du mercredi soir (chaque semaine de 17 h à 23 h autour d'un repas).
- Des sorties (sur un week-end complet, une fois par mois).
- Des séjours plus longs.

## **UNE ÉVOLUTION DANS LE TEMPS**

Au fil du temps, les activités ont pris une autre orientation. Par exemple, le club du mercredi soir s'est transformé en un repas à thème par mois préparé intégralement par un groupe, et les week-ends se sont réduits à une seule sortie le samedi pour permettre aux personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas dor-

mir hors de leur maison de profiter d'une découverte en Suisse romande.

L'équipe se déplace en minibus, ce qui l'oblige à fonctionner par petits groupes, mais ce qui lui permet également d'avoir une plus grande liberté de mouvement.

Les séjours ont lieu à Pâques, en été et à Noël. Ils se déroulent par petits groupes de 5 à 7 personnes afin d'établir plus facilement des rapports sociaux et aussi de répondre aux attentes de chacun.

Ils permettent notamment la découverte de villes et de régions, au rythme des participants. Le programme, centré sur le développement de l'autonomie et de la participation sociale, évolue en fonction de la météo, des inspirations des participants eux-mêmes, des possibilités de chacun et de l'humeur du groupe...





« Il est important que tous les accompagnants aient envie de donner de leur temps, qu'ils soient étudiants, professionnels de la santé ou non, stagiaires, ou simplement liés au handicap par leur propre histoire de vie. »

#### **UN FONDS D'ENTRAIDE CARITAS-HANDICAP**

De plus, l'Association dispose d'un fonds d'entraide auquel les participants peuvent faire appel si un séjour représente une trop grosse dépense pour leur budget. D'ailleurs, les enfants sont toujours intégrés dans les camps de vacances de Caritas-Jeunesse avec le soutien de Caritas-Handicap.

#### **LES APÉROS-TCHATCHE**

Récemment, Caritas-Handicap a mis sur pied une nouvelle activité d'aide en lieu d'accueil qui rencontre un vif succès: l'Apéro-Tchatche.

Celui-ci a lieu un jeudi par mois, de 16 h 45 à 18 h 45 dans un bistrot du quartier. Chacun vient par ses propres moyens pour passer un moment agréable avec le groupe,

afin de partager et d'échanger en fin de semaine entre amis, copains et avec des moniteurs, ce qui a pour effet de favoriser la socialisation des personnes déficientes intellectuelles.

#### **UNE PETITE STRUCTURE QUI S'APPUIE SUR L'AIDE DE BÉNÉVOLES**

L'encadrement des activités a peu changé depuis ses débuts. Les moniteurs bénévoles – issus de tous horizons – sont soigneusement choisis lors d'un entretien avec la responsable de l'Association.

L'encadrement se fait à raison d'un moniteur pour 2 ou 3 participants, selon le degré d'autonomie de ces derniers. Il est important que tous les accompagnants aient envie de donner de leur temps, qu'ils soient étudiants, professionnels de la santé

ou non, stagiaires, ou simplement liés au handicap par leur propre histoire de vie.

Caritas-Handicap propose régulièrement des formations à ses moniteurs, pour leur permettre de mener à bien leur mission dans l'association et d'encadrer au mieux les participants.

L'association revêt une dimension familiale: en accueillant et en intégrant des adultes vivant avec un handicap mental, elle souhaite proposer et expérimenter des rencontres et des échanges qui favorisent le mieux vivre ensemble •

#### **Note**

[www.caritas-handicap.ch](http://www.caritas-handicap.ch)

# Cap Loisirs

**Julien Garda**, directeur, Genève

## SES BUTS

### La personne

- Contribuer à l'épanouissement de la personne en situation de handicap mental, au développement de son autonomie et de son autodétermination.
- Encourager ses compétences sociales, ses capacités et ses connaissances dans différents domaines.
- Favoriser son intégration et sa participation active et reconnue à la vie de la cité.
- Lui permettre d'accéder à des formations à travers ses loisirs, d'expérimenter d'autres modes de vie et d'expression culturelle et festive.

### La famille

- Assurer un partenariat avec les familles et les proches, les accompagner dans les passages importants de leur vie et leur permettre de se ressourcer pendant la prise en charge de leur enfant lors des séjours et des activités.

### Les partenaires

- Développer la collaboration avec les institutions, les autorités et les partenaires actifs dans les loisirs, le sport, l'art et la culture.

- Promouvoir la place et l'importance des loisirs dans les politiques institutionnelles et publiques, à la fois comme approche éducative, intégrative et participative, ainsi que comme soutien aux proches aidants.
- Faire évoluer les représentations sociales, par des actions, projets et événements impliquant des partenaires associatifs, économiques, politiques, ainsi que les médias et le public en général.

« Grâce à Cap Loisirs j'ai pu découvrir beaucoup de choses en moi, que je ne pensais pas que j'arriverais à réaliser ou aimer. J'ai fait aussi des ateliers artistiques très créatifs. »

Un participant

## SES PRESTATIONS

La Fondation Cap Loisirs propose tout au long de l'année un large éventail d'activités, et de projets de diverses natures.

Ces activités ont toutes une visée formative et sont spécifiquement adaptées aux personnes en situation de handicap. Elles couvrent différents domaines : culture, sport, tourisme, détente, voyages, expression artistique, nature, etc. et se déroulent le plus souvent hors de la fondation, à Genève, en Suisse et parfois à l'étranger.

La Fondation Cap Loisirs offre ainsi :

- des week-ends et séjours pour adultes, enfants et adolescents ;
- durant l'année scolaire, des mercredis aérés pour des enfants et adolescents ;
- des semaines de centre aéré pendant l'année et durant tout l'été ;
- des formations dites de « Loisirs personnalisés » avec un accompagnement individuel ou en tout petits groupes dans le cadre de projets personnalisés. Cette activité s'adresse à des personnes adultes dont la situation et les besoins spé-

- cifiques nécessitent un accompagnement plus individualisé;
- des projets d'activités inclusives se déroulant dans le cadre de structures de l'animation socioculturelle genevoise externes à Cap Loisirs;
  - des cours annuels et ateliers: natation, tir à l'arc, création artistique et musique;
  - des médiations culturelles: visites guidées de musées adaptées, préparées par les animateurs de Cap Loisirs et suivies parfois d'un moment de création;
  - un accueil libre à l'espace34 en fin de journée pour un moment de rencontre, de partage ou de jeu;
  - un Club Senior, ouvert aux semi-retraités et retraités à qui la Fondation Cap Loisirs propose une journée de loisirs chaque jeudi.

**« ... et une certitude issue de ce travail sur le terrain : on rencontre avant tout une personne. »**

Une monitrice

Si beaucoup de ses activités se déroulent hors de ses locaux, Cap Loisirs a choisi d'ouvrir également ses portes sur le quartier et la cité en aménageant dans ses murs un lieu polyvalent d'accueil, de rencontre, de réflexion, de création et d'expression : l'espace34. Des événements (spectacles, concerts), divers ateliers (arts vivants et arts plastiques) et des expositions d'art singulier ouvertes au public y sont régulièrement organisés.

#### **UNE FONDATION AU CŒUR D'UN VASTE RÉSEAU**

Par le fait qu'elle accueille plus de 400 personnes, résidant dans l'en-

semble des institutions genevoises et dans un grand nombre de familles, la Fondation Cap Loisirs déploie son action au cœur d'un vaste réseau.

C'est ainsi qu'elle a initié avec ses partenaires une réflexion sur le thème *Amour, sexualité et handicap*, qui a donné naissance à une charte signée par la majorité des institutions genevoises.

**« Nous avons notre mot à dire, notre opinion compte. »**

Un participant

Les différentes sphères dans lesquelles se déroulent ses activités l'amènent également à tisser des liens de partenariat avec un grand nombre d'organismes et de professionnels, notamment dans le domaine du sport, de la culture et de la création artistique. Cette situation privilégiée permet notamment à la fondation de faire évoluer les représentations sociales dans le domaine du handicap.

De multiples projets - souvent publics - sont menés chaque année en partenariat. La traditionnelle exposition de la St-Valentin (d'art singulier) et son bal ont été élaborés cette année en partenariat avec le Musée d'histoire naturelle. L'édition 2019 est déjà sous toit avec le Musée de l'Ariana.

La Fondation Cap Loisirs est aussi bien insérée et très active dans son quartier, la Jonction. Elle collabore en ce moment même, par exemple, avec la Maison de quartier et le Musée d'ethnographie pour la réalisation de la Parade du Père Fouettard. L'espace34 présentait ainsi jusqu'au 26 janvier 2019 l'exposition « 40 ans d'affiches du père Fouettard ».

Pour avoir un aperçu vivant de ces projets, visitez le site de Cap Loisirs et visionnez en page d'accueil le diaporama « 2017 en images » •

#### **CAP LOISIRS EN CHIFFRES (2017)**

- 41 journées, 125 week-ends de 2 à 3 jours et 59 séjours de vacances de 4 à 18 jours
- 14 semaines de centres aérés
- 13 mercredis aérés
- 55 projets de formation personnalisée (séances hebdomadaires)
- 41 projets d'activités inclusives (accompagnement dans des structures de loisirs: journées hebdomadaires et centres aérés)
- 7 cours annuels (séances hebdomadaires)
- 3 médiations culturelles en journée
- Espace34: 72 séances d'accueil libre, 5 concerts et 6 expositions

#### **Participants**

- 445 personnes handicapées
- 8408 journées
- 137 enfants et adolescents (2929 journées)
- 308 adultes (5479 journées)

#### **Personnel d'encadrement**

- 142 personnes (4934 journées)
- 11 animatrices et animateurs responsables
- 131 monitrices et moniteurs d'encadrement.

#### **Note**

[www.caploisirs.ch](http://www.caploisirs.ch)



**Julien Garda**, directeur, Genève

**Votre Fondation a dû réorganiser ses activités de formation dans le cadre de vos séjours afin que ceux-ci se déroulent majoritairement en Suisse. Pour quelle raison estimez-vous que le maintien de séjours à l'étranger est nécessaire ?**

Pour nos participants, il ne s'agit pas seulement d'escapades ou de fuir le quotidien. C'est une expérience totale, c'est s'ouvrir à la rencontre et à la découverte, se former.

Le simple fait de voyager présente nos participants comme des personnes actives et actrices de leur vie, avec une capacité d'autodétermination, car ce sont eux qui ont choisi non seulement de voyager, mais aussi leur destination. En Suisse, ils sont considérés le plus souvent comme des personnes avec une déficience mentale et non comme de simples touristes. C'est un plaisir de les écouter se présenter : « Je suis suisse et suis en vacances ici ». Je rajoute également la notion de droit aux voyages et simplement d'accès à la mer.

Voyager, c'est vivre l'empowerment et faire face à des défis constants : écouter une langue inconnue, goûter de nouvelles saveurs, s'orienter et utiliser de nouveaux moyens de transport. On pourrait parler d'une sorte de « formation continue », un cours magistral et très adapté à un public avec déficience mentale. Le savoir peut s'acquérir de manière intuitive ou à travers l'intellect et, selon son niveau, chacun stockera sensations, rencontres et savoir. Personne ne reste en marge lors d'un voyage !

Pour finir, un voyage, c'est aussi une histoire de vie à raconter à son entourage, et des repères pour se situer dans son histoire personnelle et collective.

**Comment procédez-vous pour financer ce type d'activités en dehors du cadre des subventions qui vous sont attribuées ?**

Tous nos séjours à l'étranger sont à présent réalisés grâce au soutien de donateurs privés. En effet, nous n'utilisons pas nos subventions publiques pour ces activités. Nos séjours sont construits comme des projets thématiques autour de la culture, du sport ou encore de l'inclusion. Ces projets sont ensuite présentés et financés par nos sponsors qui peuvent être des entreprises, des fondations de bienfaisance ou encore des privés.

**Vous avez la spécificité de fournir des prestations d'aide en lieu d'accueil au siège de votre Fondation, quels en sont les enjeux ?**

Il s'agit d'un accueil libre que nous offrons à tous nos participants les mardis et jeudis soir. L'idée est que nous mettons à disposition nos locaux et une monitrice et que nos participants puissent profiter de ces moments, sans contrainte ni programme mais simplement pour discuter entre amis. L'enjeu principal consiste à créer un espace et un rendez-vous fixe pour tous nos participants et ainsi de favoriser la création de liens. Cette activité se rapproche finalement de l'idée d'un café social.

**Stratégiquement, alors que d'autres groupements se montrent prudents à développer leur offre, vous vous positionnez dans le développement de prestations dites de « centres aérés », pouvez-vous nous en dire plus ?**

Cette prestation est destinée à nos participants mineurs. Elle consiste en un accueil à la journée - les mer-

credis pendant l'année et en semaine pendant les vacances scolaires. Le but de ces centres aérés est de permettre à un maximum de familles de pouvoir conserver une activité lucrative. Nous sommes les seuls à être actifs sur ce créneau et, vu la forte demande, avons décidé d'élargir notre offre depuis cette année à la semaine d'octobre et à celle de Pâques. Pour ce faire, nous sollicitons également des donateurs privés qui nous permettent de compléter le financement de l'activité.

**Quel regard portez-vous sur la diversité et la multiplicité des acteurs en présence sur Genève ?**

Le fait d'avoir de nombreux intervenants tant dans le public que dans le privé est une garantie de diversité de l'offre. En effet, il est important que les personnes avec une déficience intellectuelle puissent bénéficier de prestations les plus larges et innovantes possible. La complémentarité est donc essentielle.

Le point de vigilance avec cette situation consiste à faire passer la collaboration et la coordination avant la concurrence. À mon sens, la compétition en matière de recherche de fonds, mais surtout en termes de subventions, est de nature à détériorer notre efficacité et amène mécaniquement à une baisse de l'offre disponible pour les personnes en situation de déficience intellectuelle.

Le Réseau romand ASA doit être garant de cette entente, du maintien de la diversité et de la quantité de l'offre •





© Fondation Cap'loisirs



© Fondation Cap'loisirs



# Pages Romandes

Une plume libre et lourde de sens

**Cédric Blanc**, président, Lausanne

Si la communication est omniprésente dans nos sociétés contemporaines, elle reste souvent prudente voire inexistante à l'attention des profanes sur les domaines de la pédagogie spécialisée, des déficiences intellectuelles et développementales.

De nombreuses publications destinées avant tout aux « connaisseurs », professionnels et proches, informent sur l'évolution et le développement de ces domaines. Le champ d'investigation de *Pages romandes* se veut plus ouvert et accessible. À l'origine destinées à un public expert, les pages présentées dans nos éditions trimestrielles relaient aujourd'hui la vision de tous. Précis et sensibles, les articles sont autant de témoignages d'acteurs, professionnels ou non, qui disent ce que notre société pense. Sur des sujets souvent complexes en lien avec le handicap et la différence, *Pages romandes* offre un regard pointu sur des dispositifs d'alliances construits au service des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

*Pages romandes* se propose d'être un relais libre pour exprimer la réalité des gens. Ses dossiers thématiques, couvrant parfois un événement, alimentent la réflexion par la sincérité des propos et les divers angles de vue des auteurs.

La plume de *Pages romandes* renvoie notre société à ses responsabilités, à sa capacité à accompagner les plus démunis. Tout en étant légère, elle reste lourde de sens et nécessaire au changement.

## PAGES ROMANDES

*Pages romandes* est une revue d'échanges sur les déficiences intellectuelles et développementales. Son but est de favoriser l'information et la formation continue des personnes intéressées par toutes les questions touchant le handicap mental et la pédagogie spécialisée.

## HISTOIRE

La revue a été créée en 1959, par l'ASA-Suisse, association d'aide aux personnes avec un handicap mental. Depuis 1997, elle est éditée par une fondation qui porte son nom et dont le siège est aujourd'hui à Verdeil.

Durant ses 60 ans d'existence, *Pages romandes* a étoffé son expérience. Aujourd'hui, son projet est d'être un relais de la recherche dans le domaine du handicap, un lieu d'échanges et de diffusion d'expériences, ainsi qu'un espace de réflexion sur ce qui est vécu par les personnes en situation de handicap et leur entourage.

## FICHE TECHNIQUE

### Format du journal

195 × 165 mm

### Nombre de pages

32 pages

### Impression

Impression CMYK, offset à feuilles

### Parution

4×/an

mars, juin, septembre, décembre

### Tirage

env. 1000 exemplaires

### Diffusion

Suisse romande, Berne, Tessin, France, Belgique, Québec

### Destinataires

Les professionnels de l'éducation spécialisée, les personnes en situation de handicap, les parents, les institutions, les associations, les bénévoles, les écoles sociales, etc.

## Note

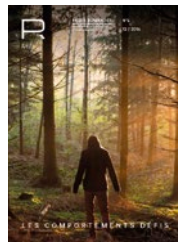
[www.pagesromandes.ch](http://www.pagesromandes.ch)



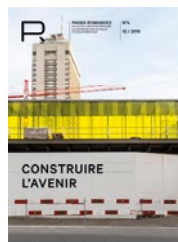
2013



2014



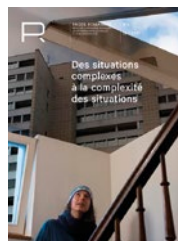
2015



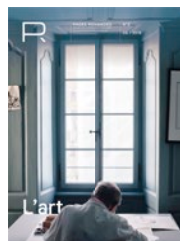
2016



2017



2018



*Pages romandes*  
vous souhaite  
une excellente  
année 2019

**CONSEIL DE FONDATION**



**Cédric Blanc**

président, Fondation Pages romandes  
directeur, Fondation Verdeil



**Marie-Christine Ukelo-Mbolo Merga**

professeure HETS-FR



**Giovanni Iacomini**

responsable de la communication,  
Coop



**Jérôme Laederach**

directeur, Fondation Ensemble



**Jean-François Deschamps**

directeur, Foyer les Fontenattes



**Cédric Zanini**

responsable de formation, ARPIH

**Rédaction:** Olivier Salamin, Cyrielle Formaz

**Relecture:** Paulette Berguerand

**Photos:** Oscar Jobin, Erik Bonerfällt

**Graphisme:** Forme, Sion

**Impression:** Imprimerie Schoechli, Sierre





